

Nantes, le 04 mai 2015

Objet : demande gracieuse de report de délai COP

A nos parties prenantes,

Nous reconnaissons qu'une exigence clé pour la participation au Pacte mondial des Nations Unies est la préparation annuelle et l'affichage d'une Communication sur le Progrès (COP) qui comprend

- une déclaration de notre direction
- un soutien continu pour le Pacte mondial des Nations Unies,
- une description des actions concrètes à l'égard de les principes du Pacte mondial des Nations Unies,
- la mesure des résultats ou des résultats escomptés.

Nous sommes en retard dans la création, le partage et l'affichage de notre rapport COP en raison de la réorganisation récente de nos équipes chargées de ce sujet.

Nous demandons par la présente une période de prolongation afin de pouvoir rédiger un COP qui décrit les efforts et les progrès de notre société au regard des principes du Pacte mondial des Nations Unies.

Notre nouveau rapport de la COP sera publié sur le site du Pacte Mondial des Nations Unies le 28 août 2015 au plus tard.

Nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, nos salutations respectueuses.

  
Bruno DECEUNYNCK  
Président